

**REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vendredi 26 juin 2015 à 19h00**

=====

**Président** : Michel PORRIN

**Présents** : Mmes et Mrs GUILLEMOT C., PASSAQUET C., JOLY A., LEDUC M., DEROGNAT N, JACQUET P., DONIN P.

**Absents-excuses** : Mr Mme LE SANT K. a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr GUILLEMOT C., Mr DOSNE P.

**Absents**: Mr CHAPUY B., Mr JOLY A. absent en début de réunion – point abordé à son arrivée : répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

**Secrétaire de séance** : Mr JACQUET Philippe

**Date de convocation** : vendredi 19 juin 2015

---

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le vendredi 26 juin 2015 approuve par signature le compte-rendu de la dernière séance et délibère sur les points suivants :

**Répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales**

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour l'année 2015, la communauté de communes de la Vallière propose à ses 9 communes membres d'opter pour une répartition « dérogatoire libre » du prélèvement consistant en la prise en charge de l'intégralité du prélèvement par l'intercommunalité, le Conseil accepte à l'unanimité.

**Traitement des boiseries extérieures de la salle polyvalente**

Les boiseries extérieures de la salle polyvalente étant infectées par le capricorne, il y a lieu de les traiter avant de réaliser les travaux de ravalement de façades et boiseries programmés cet été. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de faire réaliser ce traitement par l'entreprise SSB, spécialiste en la matière, pour un montant de 1 320 € TTC.

**Délibération modificative du budget n°1**

Considérant que le rejet de la trésorerie municipale de Bourg-en-Bresse du mandat, correspondant à la 4<sup>ème</sup> échéance 2014 de l'emprunt contracté pour la rénovation du four communal, n'a pas été prévu au budget dépenses 2015, il y a lieu de procéder à la modification du budget en affectant une partie de la somme dédiée aux travaux d'accessibilité à cette dépense soit 1 306.51 €. Modification adoptée à l'unanimité par le conseil.

**Questions diverses**

- Signature de la convention gestion environnementale du tunnel d'assèchement de la vallée Drom/Ramasse avec l'Agek, les communes de Drom, Villereversure et Ramasse le 27 juin 2015.
- La statue Sainte Philomène a retrouvé sa place à l'église après sa restauration. La participation financière de l'association AASSRR sera encaissée après le règlement de la facture.
- Les travaux de prolongement du chemin de la coupe ont été réalisés.
- Les travaux de voirie liés à l'accessibilité sont achevés.
- Un poteau téléphonique Route de la Fruitière est descellé. Orange sera contacté pour réparation.
- Des sacs jaunes déposés sur la chaussée lors du ramassage bimensuel du tri sélectif ont été déchiquetés par les animaux sauvages.

***La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 25 septembre 2015 à 19h30***